



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sécurisation de la RN90 et de l'accès à la vallée de la Tarantaise

Question orale n° 173

Texte de la question

M. Vincent Rolland interroge M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur la sécurisation de la route nationale 90 et de l'accès à la vallée de la Tarantaise. L'éboulement spectaculaire survenu le 1er février 2025 sur la route nationale 90 entre Aigueblanche et Moûtiers doit conduire les pouvoirs publics à sécuriser de façon pérenne cet axe stratégique à la fois pour les Savoyards mais également pour les vacanciers qui souhaitent se rendre dans la vallée de la Tarantaise. Si par miracle aucune victime grave n'est à déplorer, l'inquiétude continue de peser tant sur la sécurité des personnes que sur l'activité économique locale qui dépend exclusivement de cette 2x2 voies. En effet malgré plus d'une dizaine de millions d'euros investis depuis 2021 dans des écrans pare-blocs de haute capacité qui permettent d'intercepter des blocs rocheux de 25 tonnes dévalant à une vitesse de 25 m/s (autrement dit l'énergie d'un bus circulant à 90 km/h), ces équipements ont des effets limités comme l'a démontré l'évènement du 1er février. C'est la raison pour laquelle M. le député demande à M. le ministre que des investissements supplémentaires soient rapidement mis sur la table par l'État avec la construction d'un tunnel. Une démarche qui doit être envisagée en concomitance avec l'augmentation de la capacité ferroviaire qui dessert les vallées. À cinq ans du retour des jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver dans les Alpes françaises, l'État est responsable de la sécurité de tous, tout comme il doit favoriser le report modal autant qu'il est possible de le faire pour encourager la décarbonation des trajets. Il souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 173

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)